



CLASS'ÉCHECS

Class'Échecs est programme d'accompagnement complet et gratuit pour les professeurs des écoles qui souhaitent initier leurs élèves aux Échecs.

« Le jeu d'Échecs est une activité à la fois intellectuelle, ludique et sportive, qui permet de développer des compétences diverses chez ceux qui le pratiquent, notamment des capacités intellectuelles telles que la mémoire, le raisonnement logique, la capacité d'abstraction, l'analyse de problème et la mise en œuvre de stratégies de résolution. Le jeu d'échecs s'apprend et se pratique dès le plus jeune âge. » Extrait de l'avenant à la convention cadre MENJS/FFE/USEP relatif au lancement de l'opération Class'Échecs

Des kits gratuits pour chaque école

- 10 échiquiers
- 1 échiquier mural
- 50 brochures à distribuer : règles & premiers exercices
- 500 kits sont disponibles pour la rentrée 2022

20 séances clés en main pour les professeurs

- Fiches de conduite des 20 séances (cycle 2 ou cycle 3)
- Support d'exercices pour les élèves
- Vidéo démonstratives de séances sur une classe pilote
- Forum de support et visioconférences interactives toute l'année

Date limite des inscriptions : 10 juin 2022. Le programme réservé aux professeurs des écoles. Limité à 1 kit par école.

COMMENT OBTENIR UN KIT POUR MON ECOLE ?

En remplissant le formulaire : [Inscrire mon école](#) avant le 10 juin.
Les kits seront envoyés aux adresses des écoles avant le 20 juin.

En cas de forte demande (au delà de 500), les kits seront attribués par le comité de pilotage du projet en fonction des critères suivants :

- École en quartier prioritaire
- École adhérente USEP
- École à proximité avec un club d'Échecs

COMMENT ACCEDER AUX SUPPORTS DE FORMATION ?

Les supports de formation seront disponibles sur le site M@gistère, la plateforme de formation continue de l'Éducation Nationale.

USEP 31

43, chemin de la Garonne - CS 12441

31085 TOULOUSE Cedex 2

Tél : 05 62 27 91 23 / Mob : 07 86 29 14 28

usep-fol@ligue31.org

<https://haute-garonne.comite.usep.org/>







SIRET N° 443 946 074 000 20 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré



Les premières formations seront mises en ligne vers la fin du mois d'avril 2022. Les écoles inscrites recevront un mail de disponibilité.

D'autres ressources pédagogiques sont disponibles ici :

-  [Dossier pédagogique](#) (USEP 66)
-  [Convention USEP-FFE](#)
-  [Des activités Cycle 3 autour des échecs](#) (Anim Echecs)
-  [Tutoriel pour fabriquer un jeu / Fabriquer des pièces](#)
-  Des vidéos pour apprendre et comprendre :
 - <https://www.youtube.com/watch?v=D1Lk9c9y7wQ>
 - <https://www.chesskid.com/fr/>
-  Des jeux pour s'initier: <https://lichess.org/training/61053>

À PARTIR DE QUEL ÂGE EST-CE QUE LES ENFANTS PEUVENT COMMENCER A APPRENDRE LES ÉCHECS ?

Les Échecs fonctionnent très bien pour tous les âges de l'école élémentaire, de 6 à 11 ans, pour les cycles 2 et 3. La plupart des futurs champions ont appris les bases à 4 ans.

MON ECOLE INTEGRE DEJA LES ÉCHECS DANS DES CLASSES, JE SOUHAITE ALLER PLUS LOIN...

Félicitations ! Avoir déjà engagé une démarche de découverte, voire de passage à la pratique, n'empêche pas votre école de bénéficier des kits et de l'accès aux supports pédagogiques.

Pour aller plus loin, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

1. Rendez-vous sur [Quotichess](#) pour faire des parties majoritaires contre une classe distante (5 minutes par jour pour choisir le coup de la classe !)
2. Avec le club de proximité : organisez une animation d'initiation pour les parents et de tournoi pour les enfants ([voir la carte des clubs d'Échecs](#)) ;
3. Inscrivez vos élèves au [championnat scolaire](#) ;
4. Si vous êtes adhérents à l'USEP, inscrivez-vous sur le projet départemental proposé en début d'année par le [comité USEP 31](#) : 3 types de rencontres sont possibles (inter-classes, inter-école, rencontre en ligne).

QUELLES DEMARCHES DOIS-JE FAIRE AUPRES DE MA HIERARCHIE ?

En tant que professeur des écoles, vous pouvez librement décider d'intégrer le programme Class'Échecs dans votre projet pédagogique.

Vous devez signaler votre démarche auprès du directeur de l'école et de l'inspecteur ou l'inspectrice de votre académie.

MA CLASSE N'EST PAS UNE ASSOCIATION USEP, PUIS-JE M'INSCRIRE AU DISPOSITIF CLASS'ÉCHECS ?

Oui car toute classe peut s'inscrire au dispositif Class'Échecs. En revanche, l'association USEP permet d'accompagner la classe dans la mise en œuvre et l'animation du dispositif. Une classe peut adhérer à n'importe quel moment à l'[USEP31](#).